



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenir du site du bâtiment Perregaux : une large réflexion précédera tout projet de reconstruction

Le Conseil d'Etat entend procéder à une large réflexion sur l'avenir du site du bâtiment Perregaux, détruit par un incendie le 14 mai. Un forum réunissant les principaux intervenants (utilisateurs, architectes, conservateurs, experts, associations, etc.) sera organisé cet automne afin de créer un consensus sur la façon de rebâtir ce site.

Depuis le dramatique incendie du 14 mai dernier qui a détruit l'essentiel du bâtiment (rez-de-chaussée et toiture), il a été procédé à des travaux de déblaiement des gravats et de consolidation des murs. Tous les objets dignes de protection ont été entreposés au dépôt de Lucens. Une toiture provisoire sera posée afin de protéger, entre autres, les planchers des niveaux inférieurs qui ont peu souffert de l'incendie. Une équipe de spécialistes (archéologues, historiens, ingénieurs, conservateurs, etc.) est chargée d'établir, sur la base des sondages en cours, un bilan documenté de la catastrophe et de déterminer ce qui doit ou peut être maintenu des ruines. Un rapport est attendu pour la fin septembre.

Au vu du caractère symbolique, historique et affectif des lieux, le Conseil d'Etat a décidé d'organiser un forum cet automne afin d'engager une réflexion élargie sur l'avenir du site. Ce forum réunira des experts, des représentants du Grand Conseil, des médias, du monde culturel et de la société civile, ainsi que les services concernés de l'Etat et de la Ville de Lausanne. Il aura pour but de rechercher un consensus sur la façon d'intervenir sur le site Perregaux.

Il s'agira ensuite d'évaluer les scénarios issus du forum afin de permettre au Conseil d'Etat de prendre une option, de retenir un programme d'investissement et un échéancier, en réponse à la motion d'Eric Golaz, déposée en mai dernier et demandant la construction rapide d'un nouveau bâtiment pour le Grand Conseil à l'emplacement de l'ancien (prise en considération préavisée à l'unanimité hier par la commission parlementaire).

Le Conseil d'Etat, avec l'accord de la commission des finances, a accordé un crédit de 350'000 francs pour financer les pré-études nécessaires à définir l'avenir du site de Perregaux, jusqu'au lancement du concours d'architecture.

Selon le planning optimal, le Grand Conseil se prononcera en été 2003 sur la demande de crédit pour financer le vraisemblable concours d'architecture et l'étude du projet définitif. La demande de crédit d'ouvrage sera présentée avant la fin de la présente législature, en 2005. Il est prévu de commencer les travaux en 2006 et de mettre le nouveau bâtiment en service en 2008.

La problématique de la procédure d'enquête publique, de permis de construire et d'assurances couvrant les travaux fera l'objet d'une communication dans le courant du mois de septembre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 août 2002

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 / 316 70 01 M. Eric Perrette, chef du Service des bâtiments, monuments et archéologie, tél. 021 / 316 73 10